

Le maire – la mairie – les élections municipales – le conseil municipale.

Objectif : Comprendre le rôle du maire dans la commune.

CM1/CM2

<http://2maitressesalacampagne.eklablog.com>

Séance n°1

DÉROULEMENT :

1^{ère} étape : Visionner la vidéo « C'est quoi un maire? » <https://vimeo.com/89599213>

2^{ème} étape : vérifier leur compréhension de la vidéo.

A quoi sert le maire? Qui l'élit? A quoi sert le conseil municipal? Quand se réunit-il en général? Quel est son rôle dans la ville? Qui représente-t-il? Combien de temps le maire est-il élu? Comment cela se passe-t-il pour les plus grandes villes de France? Que porte le maire?

3^{ème} étape : Lecture du document issu du petit quotidien. Explication des termes qui posent problème.

4^{ème} étape: compléter le document « dans ma commune ».

Que fait un maire ?

La commune...

Le maire dirige la commune avec le conseil municipal. Il y a 36 762 communes en France. La commune, c'est le plus petit territoire, la plus petite partie du découpage de notre pays. Souvent, elle comprend une ville ou un village, la nature qui l'entoure, les hameaux...



... et l'État

Dans sa commune, le maire représente aussi l'État, dirigé par le président de la République. C'est pour cela qu'il y a la photo du président, mais aussi la statue de Marianne ou le drapeau français, dans les mairies.



Des lois

Le maire fait appliquer dans sa commune les lois du pays. Il a aussi la possibilité d'en appliquer d'autres qui s'appellent les «arrêtés municipaux».



De l'argent

Les habitants de la commune paient des impôts. L'argent sert à gérer les écoles, les cantines, les hôpitaux, les services aux personnes (par exemple, servir des repas aux personnes âgées ou organiser le transport des enfants vers l'école)... C'est le maire qui décide des dépenses de sa commune.



Des employés

Le maire est le chef des personnes qui travaillent pour la commune : jardiniers, éboueurs, cuisiniers des cantines, chauffeurs de cars... Il est aussi le chef de la police municipale.



Connaître les habitants

Le maire est chargé du recensement. Il célèbre les mariages. C'est aussi à la mairie qu'il faut annoncer une naissance ou un décès. Cela s'appelle l'état civil.

La sécurité des habitants

Le maire assure la sécurité des habitants. Il est responsable des précautions prises pour éviter les accidents dans la rue ou dans les installations de la commune. Il peut interdire une manifestation dans une rue ou la baignade sur une plage. Il organise les secours en cas de catastrophe.



L'organisation de la ville

Le maire donne ou non des permis de construire. Il s'occupe des terrains qui appartiennent à la commune. Il peut acheter des bâtiments, en vendre, les faire réparer... Il prend des décisions sur la circulation ou le stationnement des véhicules.



DANS MA COMMUNE...



Fiche n°1

Dans quelle commune habites-tu?

Qui est le maire de ta commune?

L'as-tu déjà rencontré?

À quelle occasion?

DANS MA COMMUNE...



Fiche n°1

Dans quelle commune habites-tu?

Qui est le maire de ta commune?

L'as-tu déjà rencontré?

À quelle occasion?



Le maire – la mairie – les élections municipales – le conseil municipale.

Objectif : Comprendre le fonctionnement de la mairie.

CM1/CM2

<http://2maitressesalacampagne.eklablog.com>

Séance n°2

DÉROULEMENT :

1^{ère} étape : Visionner la vidéo « comment fonctionne une mairie? » issue de c'est pas sorcier.

https://www.youtube.com/watch?v=UPIWr_AN1OU

2^{ème} étape : vérifier leur compréhension de la vidéo.

Le maire est-il tout seul pour diriger la ville? Qui l'accompagne alors?

Que se passe-t-il dans le conseil municipal? Dans les membres du conseil municipal, tous les participants sont-ils tous du même parti que le maire?

3^{ème} étape : Leur faire compléter le document sur le conseil municipal: trouver le maire, les adjoints, les conseillers municipaux.

4^{ème} étape: Lecture du document: « le travail du conseil municipal »

DANS MA COMMUNE...



Flèche les personnages et retrouve: le maire, les adjoints et les conseillers municipaux.

<http://2maitressesalacampagne.ehlablog.com>



Image extraite de la vidéo c'est pas sorcier.

Le travail du conseil municipal

Le rôle du conseil municipal est de voter les décisions pour la commune (budget, montant des impôts, travaux à prévoir dans la commune...). Ses délibérations sont affichées à la mairie. Voici un exemple.

Un projet

Le conseil municipal étudie des projets pour la commune. Cela peut être une proposition du maire ou d'un conseiller municipal (embaucher un jardinier, par exemple), une demande de subvention d'une association ou d'une entreprise (une association de jeunes veut créer un skatepark dans la commune, par exemple)...



Un choix



Le projet n'intéresse pas le conseil municipal : il le rejette.

ou



Le projet l'intéresse : des conseillers sont chargés de l'étudier.

- > Où installer le skatepark ?
- > Combien va-t-il coûter ?...



Adjoints

Ils sont élus par le conseil municipal. Ils peuvent remplacer le maire quand il est absent.

Taille

Plus la commune est grande, plus les membres du conseil municipal sont nombreux.

Budget

Le maire propose chaque année un budget pour la commune. Ce document définit les recettes et les dépenses.



Récettes

- impôts
- billets d'entrée de la piscine...



Dépenses

- subventions à des associations
- travaux à l'école
- emploi d'un nouveau policier municipal...

Il faut faire des choix : par exemple, veut-on dépenser plus pour l'école ou pour employer un nouveau jardinier ? Les conseillers débattent et votent.

Un vote

Le dossier du skatepark est présenté à l'ensemble du conseil municipal. Les conseillers votent oui ou non. Pour qu'il soit créé, il faut que le projet obtienne la majorité absolue.

Public

Le conseil municipal se réunit au minimum tous les 3 mois. Tous les habitants peuvent assister à la séance.

Une décision

Chaque décision prise par le conseil municipal s'appelle une délibération. Elle est ensuite affichée.



Le maire – la mairie – les élections municipales – le conseil municipale.

Objectif : Comprendre le fonctionnement des élections municipales.. CM1/CM2
<http://2maitressesalacampagne.eklablog.com>

Séance n°3

DÉROULEMENT :

1^{ère} étape : Lecture du dialogue entre 2 enfants (fichier TNI) issu de <https://lespetitscitoyens.com/la-discute-minute/elections-municipales/>

2^{ème} étape : Faire reformuler les élèves sur le contenu du dialogue.

Qu'est ce que ce dialogue vous apprend?

3^{ème} étape : Lecture du document sur: « Le bureau de vote»(mon petit quotidien)

4^{ème} étape: Fiche n°3: « Et toi, si tu étais maire, que ferais tu pour ta commune?

Les élections municipales

La campagne électorale

Avant les élections, les candidats forment une liste de plusieurs personnes. Ils font une campagne électorale : ils expliquent leurs projets aux citoyens pour les convaincre de voter pour eux. Leurs affiches sont collées sur des panneaux électoraux.



Une élection des conseillers en 1 ou 2 tours

Les citoyens élisent les conseillers municipaux pour 6 ans au **suffrage universel direct**. Ils votent pour une liste de conseillers municipaux. Leur nombre varie selon le nombre d'habitants de la ville, mais il est toujours impair.



- Si une liste obtient **au premier tour** au moins la majorité des voix des électeurs, elle prend la moitié des sièges (places) au conseil municipal. Les sièges qui restent sont répartis **proportionnellement** entre les listes qui ont obtenu plus de 5 % des voix.

- Sinon, il y a un **second tour**. Dans ce cas, seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des voix restent. La liste qui obtient le plus de voix remporte la moitié des sièges. Les sièges qui restent sont répartis proportionnellement entre les listes qui ont obtenu plus de 5 % des voix.

L'élection du maire

Après les élections municipales, les conseillers élus se réunissent. Ils votent à leur tour pour désigner le maire et ses adjoints, qui ont chacun une spécialité (éducation, logement, économie...). Très souvent, le maire est celui qui était le candidat en tête de la liste présentée aux élections. Ensuite, les conseillers municipaux, les adjoints et le maire travaillent ensemble pour organiser la vie de la commune. Les projets sont discutés et votés lors des conseils municipaux auxquels les habitants peuvent assister.



Le maire – la mairie – les élections municipales – le conseil municipale.

Objectif : Comprendre le fonctionnement des élections municipales.. CM1/CM2
<http://2maitressesalacampagne.eklablog.com>

Séance n°4

DÉROULEMENT Rappel de la séance précédente sur les élections municipales.

2^{ème} étape : visionner l'extrait vidéo sur les élections municipales issu de « C'est pas Sorcier ».

<https://www.youtube.com/watch?v=Y5agUrfA2ac>

Reformulation, explication de la vidéo.

3^{ème} étape : Lecture du document sur: « les élections municipales » (mon petit quotidien)

4^{ème} étape: Election des nouveaux préfets.

-Utilisation des cartes d'électeur : chez [BDG](#)

- Réalisation d'un « programme » pour les candidats.

-Election d'un préfet suppléant.

Le bureau de vote

C'est l'endroit où le vote est organisé, le plus souvent dans une mairie ou une école. Chaque ville a 1 ou plusieurs bureaux de vote : il y a 1 bureau pour 1 000 électeurs au maximum.

Le président du bureau de vote et ses assesseurs

Ce sont les personnes qui organisent le vote. Elles participent aussi au **dépouillement**.

L'isoloir
C'est une cabine fermée par un rideau.

L'urne
C'est une boîte transparente.

Étape 1

À l'entrée, l'électeur se présente à une table. On vérifie son **identité** et qu'il est bien inscrit dans ce bureau. Il prend une enveloppe et les bulletins de vote. Sauf s'il veut utiliser ceux qu'il a reçus chez lui.

Étape 2

L'électeur est obligé de passer dans l'isoloir, seul. Il met le bulletin qu'il a choisi dans l'enveloppe. Personne ne le voit faire car le vote est secret.

La carte d'électeur

Chaque Français qui peut voter est inscrit sur une liste dans la ville où il habite : c'est la « liste électorale ». Comme preuve, il a une carte électorale. Elle indique son identité et le bureau où il pourra voter. On ne choisit pas le lieu où l'on vote.

Le bulletin de vote

C'est la feuille qui sert à exprimer un vote. Sur chaque bulletin, il y a le nom d'un candidat ou une liste de candidats.

Étape 3

L'électeur se présente devant l'urne.

- Le président du bureau prend sa carte d'électeur et lit son nom à voix haute.
- Un assesseur trouve son nom sur la liste électorale.
- L'électeur glisse son enveloppe dans l'urne.
- Le président dit : « A voté ! »
- L'électeur signe la liste électorale en face de son nom. Puis il reprend sa carte électorale, où un tampon a été mis.

Identité : ici, nom, prénom, date de naissance, adresse...

Assesseur : ici, personne qui aide le président du bureau à organiser le vote.

Dépouillement : ici, comptage des bulletins.

La question de Scoupe

Lors de quelles élections élit-on les maires ?

Les élections municipales.

